

PRESENTATION DU BAROMETRE

1^{er} Débat : La pauvreté monétaire

J-M. BÉZARD:

« Je me rends compte que ces interventions sont très denses et j'avais prévu de faire un débat après l'intervention de Carole Toutalian, mais si vous n'y voyez pas d'inconvénients, nous pourrions en faire un maintenant et un après chaque présentation. Monsieur, s'il vous plaît »

Philippe Langevin – Professeur d'économie :

« Merci. Je trouve l'exposé tout à fait passionnant, le travail très important, nous avons des éléments très pertinents pour nos travaux, nos réflexions, donc félicitations. Néanmoins, j'ai trois remarques à formuler :

Tout d'abord, l'aspect territorial est de plus en plus important et le système des zones d'emploi me paraît non pertinent, elles ont 30 ans...elles ne permettent pas d'avoir une analyse vraiment territoriale des choses, il faudrait descendre au niveau des quartiers, des villages, il faut trouver un système territorial adapté aux conditions de la mobilité, la métropolisation des déplacements ce qui n'est pas le cas pour ces zones d'emploi, elles sont trop anciennes pour être pertinentes.

La deuxième remarque : nous aurions intérêt à réfléchir sur les chiffres, il faut que nous ayons un taux de chômage qui veuille dire quelque chose, ce n'est pas parce que nous avons un taux de croissance que nous sommes plus heureux. Il faudrait que dans une réflexion sur la précarité, nous nous interrogeons sur la façon dont ces chiffres sont calculés. Prenez le revenu moyen, qui a calculé ce revenu moyen ? Les taux de chômage, les taux de précarité, les normes ... Il faudrait qu'on puisse prendre un peu de recul sur la façon dont ces chiffres sont calculés, ne pas les prendre en quelque sorte comme des vérités évangéliques après lesquelles on va déterminer, travailler, intervenir alors que, peut-être, ils ne sont pas la véritable traduction de la précarité.

Enfin, troisième remarque, je pense qu'il serait intéressant d'avoir des comparaisons plus fréquentes entre territoires avec lesquels les choses sont comparables : des villes avec des villes de même taille, des départements avec des départements à peu près comparables... L'idée est de positionner notre région par rapport aux autres grands territoires au niveau national et même au niveau européen. Il faut rappeler que nous sommes dans un processus relatif et que notre place dépend de celle des autres.

A part ça, c'est très bien... »

J-M. BÉZARD: « Une autre intervention ? Monsieur...»

« Une simple remarque sur la carte, sans remettre en question les zones d'emploi. Quel que soit le zonage, on sait qu'il y a 14 000 ménages en moins dans la pauvreté sur la région, la question que je me pose c'est sur chacun des sous-périmètres, qu'en est-il ? Car il peut y avoir une augmentation sur certains secteurs, une diminution sur d'autres, je pense que cela serait intéressant. Mais il manque une information sur les volumes, à moins que cela soit homogène. »

Xavier Durang :

« Le titre est : « l'évolution annuelle du nombre de personnes vivant dans des foyers à bas revenus », ce n'est pas un taux.

Pour répondre à cette question sur les zones d'emploi, nous y avons longtemps réfléchi avec Carole, est-ce que nous retenons ou pas ces zones d'emploi ? En fait, il se trouve que la

DRTEFP nous livre son taux de chômage par zone d'emploi, et cela fait parti des indicateurs. D'autre part, nous ne voulions pas multiplier les tableaux, car l'idée est aussi de rendre lisible ce document. Notre souci est d'être justes et précis, après il y a le problème de méthode, le problème de sources avec les données CAF qui sont très fécondes. Nous nous devons donc d'être clairs pour que les documents soient lisibles par tous, car il n'y a pas que des spécialistes. »

J-M. BÉZARD:

« Peut-être un petit éclairage justement sur la production du chiffre et le sens du chiffre entre le revenu moyen et le revenu médian on peut déjà avoir une bonne illustration, comment on peut doubler le taux de pauvreté en un an ... »

Xavier Durang :

« De manière générale nous utilisons plutôt le revenu médian, qui est le revenu en deçà duquel il y a la moitié de la population et en dessus duquel il y a l'autre moitié, le taux de pauvreté est calculé comme ça. Sur ce travail d'analyse, nous avons constitué un fichier de 800 000 allocataires, ce qui est très important, et que nous suivons sur 5 ans. Et c'est à partir de ces données, Monsieur Soureillat ne l'a pas rappelé, mais c'est aussi là qu'intervient le soutien logistique très fort des CAF de la région avec la mutualisation des données. Ce qui est rare. Car tout le monde veut avoir accès aux données, mais peu sont ceux qui « mettent les données au panier commun... » et si nous avons pu faire toutes ces études depuis le début sur les travailleurs pauvres, sur les dépenses logement, c'est principalement grâce aux données CAF, donc le soutien des CAF a été primordial. Et avec des données administratives fort intéressantes, mais à nettoyer, c'est la moitié du travail qui est fait avec ces données synthétiques. Derrière, nous devons faire des requêtes, des filtres... La CNAF réfléchi à longueur d'année sur le sujet... »

J-M. BÉZARD: « Pourquoi choisit-on le revenu médian plutôt que la moyenne ? »

X. Durang : « Parce que c'est plus stable, il suffit qu'une personne ait un très fort revenu, et la moyenne explose et la moyenne n'a plus de sens. »

J-M. BÉZARD: « Est-ce que cela répond à votre question Monsieur ? »

P. Langevin : « Non. La question est : comment les statistiques sont construites ? Qui détermine ce revenu moyen ? Comment est organisé le taux de chômage ? Car c'est tout cela qui vient en amont de votre travail. Et c'est la collecte de ces chiffres, dont la méthode d'approche, qui porte à débat. »

X. Durang : « Là, c'est Mme Roux de l'INSEE qui doit répondre... »

Valérie Roux – Chargée d'étude à l'INSEE :

« Donc effectivement, sur ces aspects de concept, je suis d'accord. tous ces concepts ont une définition que vous pouvez trouver en général sur notre site. Mais au-delà de la définition et de la norme qui est prise, effectivement et par exemple les 60% de revenu médian pour la pauvreté, ce choix a été fait pour s'harmoniser au niveau européen, mais nous sommes tous conscients qu'il s'agit d'une norme. Cela dit, je pense que toutes ces réflexions ont lieu au sein du CNIS pour mieux appréhender les indicateurs de précarité, pas par le biais d'un indicateur unique mais par le biais d'une multitude d'indicateurs. Notamment, je citerais un INSEE Première qui a été publié autour du halo du chômage et je crois que l'INSEE a entendu et a participé aux réflexions au sein du CNIS, et nous allons vers une production

multi-indicateurs pour rendre compte d'une réalité qui est multiple. Mais je crois que nous sommes obligés d'avoir des normes et des conventions pour savoir de quoi nous parlons. Je voulais aussi intervenir sur les zones d'emploi, donc on entend cette forte critique des zones d'emploi, moi, on ne m'a pas proposé mieux pour le moment... On critique, mais au niveau de la commune, sans ces zones, Xavier ne pourra pas produire la moitié de ses indicateurs, donc certes c'est intéressant, mais il faut avoir l'information de la zone d'emploi. Le taux de chômage au niveau de la commune n'a pas de sens. Il est vrai que cette définition des zones d'emploi a un peu vieilli mais cette année, en 2009, nous allons avoir les résultats du recensement complet et dès la fin de l'année, des réflexions seront engagées pour refondre et avoir de nouvelles zones d'emploi. Après, il risque d'y avoir des gens qui diront : Mais maintenant, nous ne pouvons plus comparer... Alors il faudra voir aussi comment on rétro pole.

Nous avons donc tous en tête que ces zones ont vieilli mais restent pour le moment un échelon pour lequel nous n'avons pas trouvé mieux »

Fathi Bouaroua – Délégué régional Fondation Abbé Pierre :

« Je voudrais relever juste un point : la peur que ce Baromètre ne soit plus lisible que par des spécialistes. Pour moi, un baromètre est un élément que même à la maison tout le monde peut lire. Quand je vois le BIP 40, bizarrement, ça je sais lire, je n'ai pas de connaissance en statistiques mais je comprends. Donc je voudrais qu'on soit très attentif sur le fait que les éléments qui vont être produits doivent permettre aux associations, aux bénévoles de pouvoir les comprendre. Quand on parle de DECIM, je peux vous dire que pour certains cela ne veut rien dire. Et donc je voudrais rappeler à l'assemblée que l'efficacité de ce baromètre serait, effectivement sans le vulgariser, de contenir des éléments compréhensibles par le plus grand nombre. »

J-M. BÉZARD: « On peut aussi les figurer, dans la communication, on peut aller très loin. »

X. Durang : « Pour en revenir au Conseil National d'Informations Statistiques (CNIS) qui assure l'interface entre les producteurs de données et les utilisateurs. Un effort de communication a été fait pour que les documents soient lisibles et un souci de répondre à vos interrogations. »

Muriel Joly : ADOMA – ex SONACOTRA :

« Historiquement, nous logeons des personnes isolées et principalement des hommes, mais nous logeons à présents des familles dans des domiciles temporaires. J'ai été troublé lorsque, dans la présentation, vous avez dit qu'un tiers des enfants connus des CAF sont pauvres. Vous avez dit au départ que l'inconvénient est que vous aviez exclu les plus de 65 ans et les étudiants, mais si je comprends bien, vous avez exclu également les familles avec un seul enfant qui eux ne sont pas connus des CAF. Donc sur quoi repose l'étude ? Et les isolés, lesquels ? Est-ce qu'il s'agit des isolés percevant une allocation logement ou tous les isolés ? »

X. Durang : « Nous avons exclu ces deux segments soit les plus de 65 ans et les étudiants. Mais nous avons une très bonne connaissance de la population. Si une famille est pauvre, d'une manière ou d'une autre, elle se rendra dans au guichet de la CAF soit pour une allocation logement, soit pour une prestation de précarité. Les populations pauvres sont locataires en très forte proportion. »

M. Joly : « Donc quel est le pourcentage d'enfants pauvres sur l'ensemble des enfants de la région ? »

X. Durang : « Bonne question, mais je suis désolé, mais je ne peux pas vous répondre immédiatement car je n'ai pas tous les chiffres. »

Yves Pillant : *Responsable de formation IMF – secrétaire général Marseille Nord* :

« Comme je disais tout à l'heure, de plus en plus sur le terrain, nous essayons de développer des réponses de proximité. Alors évidemment, votre travail est précieux pour toutes les associations qui sont sur le terrain et qui cherchent des réponses, et de fait, quand je regarde les zonages, il y a une difficulté pour nous et je vous la livre : le zonage proposé actuellement par le Conseil Général et qui nous permet d'être au plus près par exemple des problématiques des personnes âgées, personnes handicapées... c'est une zonage, pour les Bouches du Rhône, sur 6 zones qui ne correspondent pas du tout aux zones qui sont ici. Du coup, nous sommes admiratifs du travail accompli, mais nous ne savons pas quoi en faire. Ce qui est dommageable il me semble... »

X. Durang : « Pour répondre très rapidement. Parmi toutes nos préoccupations, il y avait celle de mettre en place un système d'information géographique. Nous avons un système d'information du type Corinthe qui équipe la DRTEFP avec l'ensemble des territoires qui existent dans la région : Les Conseils Généraux, les EPCI... Nous sommes en capacité technique de mettre en cohérence les territoires. Donc il y a la capacité technique et la décision de mettre à disposition ces données, ça c'est autre chose. »

J-M. BÉZARD: « Je vous propose de garder cette question pour cet après midi car c'est extrêmement précieux, votre question est très importante. Sachant également, je fais une incise sur tout ce qui est trajectoire de pauvreté en particulier aussi autour des enfants pauvres, on va avoir des éclairages qualitatifs. Car, en vous écoutant, tout ce qui va tourner autour des revenus médians et autre, on ne sait pas au fond ce que ça veut dire « vivre avec un revenu médian » qualitativement. Donc les témoignages de cet après-midi seront extrêmement importants parce qu'ils nous permettront aussi de revoir éventuellement notre focal et de porter attention à certains paramètres. Monsieur... et nous donnerons ensuite la parole à Carole Toutalian. »

Christophe Daoulas – *chargé d'études politique sociale du logement à la Direction Régionale de l'Équipement PACA* :

J'étais un peu troublé par une diapositive qui faisait apparaître un niveau global de pauvreté en baisse dans la région PACA.

Ces chiffres se basent sur les revenus imposables. J'ai été surpris que nous ne complétions pas cette information par les revenus disponibles pour les familles, une fois enlevée la charge logement. Effectivement, nous avons constaté depuis quelques années une nette augmentation de la charge logement.

Je pense que l'analyse sur le niveau global de pauvreté, mériterait, au possible, d'être complétée par les sources éventuellement disponibles, afin d'étudier l'évolution du revenu disponible. »

X. Durang : « En effet, nous avons bien un revenu disponible par unité de consommation. C'est à dire que nous tenons compte de la structure familiale et nous tenons compte des prestations versées par la CAF, donc nous sommes bien sur un revenu disponible. Peut-être pas le même que celui de l'INSEE qui est « après impôts ». En ce qui concerne le « reste à vivre », les travailleurs sociaux de la CAF travaillent à partir de ce « reste à vivre », mais je ne pense pas que nous sommes en capacité de le reconstruire et de travailler à partir de cette donnée. »